



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transparence - Capacité de séquençage

Question écrite n° 35709

Texte de la question

Mme Caroline Fiat interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la capacité opérationnelle de la France à pratiquer les séquençages nécessaires à l'identification des variants connus de la covid-19. Afin d'adopter rapidement les mesures pour endiguer la propagation de ces variants au fur et à mesure qu'ils sont détectés, il semble adapté de connaître parfaitement les capacités d'analyses réelles et les besoins en matériel, en réactif, en personnel pour doter le pays des moyens pour y faire face. Depuis que le variant anglais est connu, on dénombre environ 40 cas en France. Mme la députée demande à M. le ministre de lui indiquer sur combien de tests ce nombre est le résultat. Elle demande aussi que soient communiqués les implantations départementales des laboratoires en capacité de pratiquer ces séquençages, le nombre de tests journalier qu'ils peuvent effectuer et la transparence sur la chaîne logistique nécessaire à la réalisation de ces tests ainsi que la transparence sur l'état de stock de réactifs disponibles pour les faire.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35709

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 476

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)